

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	32 (1903)
Heft:	3
Rubrik:	Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Payot, édit., Lausanne, et W. Rosier, Genève. — W. Rosier. Géographie générale illustrée. Asie, Afrique, Amérique et Océanie.

Léon Genoud, direct, Fribourg. — Ezequiel Solana. El trabajo manual en las Escuelas primarias, Madrid. — L'enseignement à l'Exposition universelle, Paris, 1900. — Guides pratiques Conty. Suisse circulaire, Suisse française, Oberland — Aloïs Studniska. — Principes du beau. Esthétique populaire.

J. U. Früh, inst., St-Gall. — J. U. Früh. Heimatkunde des Stadt St-Gallen.

Payot édit, et Hans Schacht. Lausanne. — Hans Schacht. Nouvelle méthode d'allemand basée sur l'enseignement intuitif. Deutsche Stunden.

Firmin Jaquet, inst, Châtel-Crésuz. — Firmin Jaquet. Quelques plantes nouvelles, rares ou critiques du canton de Fribourg. — Firmin Jaquet. Les éléments méridionaux de la flore fribourgeoise. — Firmin Jaquet. Contribution à l'étude de la flore fribourgeoise II. — Firmin Jaquet. Idem IV. Catalogue raisonné des alchimilles fribourgeoises.

M. l'abbé André. — Méthode suggestive ou mnémotechnie rationnelle et classique.

Heinrich Volkart. Reallehrer, Herisau. — Volkart. Volkart's Kochbüchlein I^e Teil. — Lehre von den Nahrungs und Genussmitteln II^e Teil. — Volkart's Haushaltungskunde, III^e Teil. — Volkart's Gesundheitslehre, IV^e Teil.

Messrs. Longmens, Green et C° London. — W. Hewit, B., Sc. A graduated course of simple manual training exercices for educating the hand and eye.

Frère Charles, Paris. — F.-G.-M. Dessin d'imitation d'après le modèle-plan. — Prem. leçons. Enseignement élémentaire.

CORRESPONDANCES

Echos des conférences régionales du cercle de la Basse-Gruyère

Dissiper la fatigue, raviver le courage en variant le champ d'activité, enrichir notre méthode d'enseignement de procédés nouveaux sont autant d'avantages que nous procura la conférence tenue à l'école des garçons de Hautevile.

M. l'Inspecteur se trouvait là pour nous familiariser, par ses précieuses directions, avec nos méthodes pédagogiques modernes.

La prière, la visite de propreté, l'appel, tout se fait avec ordre et aisance, preuve que ce n'est pas là une formalité particulière à un jour d'examen ou de conférence. Les prescriptions réglementaires sont minutieusement remplies en ce qui concerne la salle de classe.

Une leçon de dessin au cours inférieur amène la conclusion suivante : Une méthode de dessin ne sera profitable au point de vue du développement des facultés que pour autant que l'élève cherchera lui-même la longueur du module.

A propos d'autres leçons, on fait remarquer que les exercices orthographiques écrits doivent être préparés oralement, surtout au cours moyen ; que le maître doit indiquer aux élèves l'ordre à

suivre dans les cahiers-contrôles ; que le temps consacré aux répétitions de grammaire est souvent trop court. Il est vrai que ce sont là des défauts inhérents à une classe de trois degrés. Les cahiers d'écriture avec en-têtes préparés doivent être abandonnés, car ils sont contraires à la méthode de concentration ; tout ce qui se trouve au dépôt du matériel n'est pas obligatoire. A ce sujet, on formule le vœu que la Commission du dépôt de fournitures scolaires renfermât dans son sein un plus grand nombre d'instituteurs.

Après les leçons données par le maître d'école, leçons qui ont fait le charme de la conférence, le soussigné, désigné par le sort, enseigne aux deux cours supérieurs : « Le cardinal Schinner et les guerres d'Italie ». Cette étude est rendue intuitive par l'emploi du tableau d'histoire et par le tracé du plan de bataille.

La séance se termine par quelques paroles de M. l'Inspecteur relativement à la surveillance. « L'enfant, dit-il, doit se sentir surveillé partout. »

Disons à M. Tinguely merci pour sa réception, et en particulier pour ses « Ormonts parfumés », Vallery V., secrétaire.

Conférence régionale de la Basse-Veveyse

Le 21 juillet dernier, le corps enseignant du 2^e cercle de la Veveyse, sous la présidence de M. Currat, inspecteur, se réunissait en conférence au romantique village de Granges. C'est une heure, la cloche argentine réveille les échos du mont Pèlerin et appelle les écoliers attardés.

La réunion est honorée de la présence de M. Robadey, rév. curé, et de celle du Frère Tercier, maître à l'école régionale d'Attalens. M. Burlet, instituteur, est chargé de l'enseignement.

Ordre du jour :

Heures	Cours supérieur	Cours moyen	Cours inférieur	Cours préparat.
1 à 1 1/2	Lecture	Composition	Lecture (aide)	Écriture
1 1/2 à 1 3/4	Préparation	Suite (relevé de compos.)	Exercice écrit	Lecture (aide)
1 3/4 à 2	Composition	Corrigé	C. écrit	Calcul
2 à 2 1/2	Suite	C. écrit	C. oral (aide)	Lecture, nouveau tableau
2 1/2 à 3	Chant : étude du n° 34, 1 ^{re} leçon.			

COURS SUPÉRIEUR. — *Lecture.* — Ch. 5, page 558, III^e degré. « Conséquences de l'alcoolisme. » Le maître débute par une rapide répétition de la leçon de choses sur l'estomac en présentant à son auditoire un tableau d'histoire naturelle. La lecture du maître précède celle des élèves, puis viennent le compte rendu et l'explication des termes. Comme exercice oral, il y a en outre une permutation de nombre et compte rendu de plusieurs alinéas.

Préparation de composition. — « Les boissons. » Le sujet est écrit au tableau noir. On élabore le plan par un court entretien avec les élèves et par la répétition du chapitre de lecture se rapportant à ce sujet.

COURS MOYEN. — *Composition.* — « La journée du chevrier. » La préparation avait déjà été faite dans une leçon précédente. La planche noire renferme les mots et les expressions qui offrent quelques difficultés. Pour la correction, l'élève est debout et croise

les bras pendant que le maître lit une composition et fait corriger les expressions fautives par les élèves.

Calcul écrit. — Page, 36, nos 9, 11, 13, III^e série. Un exercice est résolu au tableau noir par le maître et les élèves continuent sur leur ardoise.

COURS INFÉRIEUR. — Pour la lecture et le calcul oral, il y a emploi du moniteur. L'exercice écrit consiste à compléter des phrases sur l'été. La correction se fait rapidement par le maître.

COURS PRÉPARATOIRE. — Les élèves écrivent sur le cahier n° 3 de la méthode Guinard. L'aide fait répéter le tableau 12 « figure ». Le maître prend ensuite l'étude du nouveau tableau « poule ». Entretien sur le sujet, distinction entre le mot et la figure, décomposition du mot en syllabes puis en lettres, synthèse des syllabes et du mot, emploi des caractères mobiles : telles furent les différentes étapes de cette leçon donnée d'après toutes les règles de la pédagogie.

Chant. — 1^{re} leçon sur le n° 34. « Le chanteur. » Le texte est lu puis expliqué. Le morceau est analysé : clef, mesure, portée, respirations. Le maître chante et se fait accompagner ensuite par les élèves. Il attire l'attention sur la prononciation, les respirations et les nuances. L'alto étudie sa partie par la lecture des notes et le solfège. Les élèves chantent tantôt ensemble, tantôt par banc.

Critique

M. le Président, remercie M. Robadey, rév. curé, et le cher Frère Tercier d'avoir bien voulu venir encourager, par leur présence et leurs sages conseils, le corps enseignant du deuxième cercle de la Veveyse.

Un profond silence se fait. Le moment de la critique arrive.

Local. — Il n'y a que des félicitations à adresser à la Commission scolaire pour le matériel. Tout est au complet. On loue aussi M. l'Instituteur pour la propreté de la salle. Les tables non vernies sont encore immaculées malgré plusieurs années de service. La salle pourrait cependant être plus spacieuse et mieux éclairée.

Elèves. — Le matériel des élèves est en bon état. Leur tenue est correcte, mais ils parlent trop bas. C'est là un défaut général dans l'arrondissement. Parler haut développe l'énergie, le caractère et c'est un remède contre la timidité. Quelques élèves ont encore la tendance de placer la main gauche sur la table pendant qu'ils écrivent.

Maître. — Les membres de la conférence sont unanimes pour féliciter le maître. Les procédés sont excellents ; sa tenue correcte et sa voix bonne. Ce qui distingue son enseignement c'est : la précision, la clarté et l'entrain.

Il faut former plusieurs moniteurs et choisir ceux qui ont le plus d'aptitude pour cette tâche.

Leçons. — La leçon de lecture a été donnée d'après la méthode et avec tout le talent d'un maître habile. Cependant, l'un de nos collègues trouve qu'il n'y a pas assez d'élèves qui ont lu. M. le Président fait remarquer combien nos élèves lisent nonchalamment. Il faut remédier à ce mal en faisant beaucoup d'exercices et en occupant par la lecture les moments qui se perdent parfois en classe. Les explications doivent toujours précéder la lecture afin de rendre le texte plus compréhensible.

La correction de la composition au cours moyen a été sobre mais satisfaisante. Le maître aurait pu grouper ses élèves à la table noire.

Corrigeons d'abord le style, puis l'orthographe. Les travaux ont, en général, les mêmes fautes, il suffit d'en revoir deux ou trois. Le maître devra s'assurer si les autres élèves ont profité de la leçon. Il faut, pour les paresseux et les étourdis, des punitions, et pour les appliqués, des bonnes notes et des bons points.

La préparation de la composition au cours supérieur ne donne lieu à aucune critique.

Pour le calcul, il est avantageux de diviser le tableau et le cahier en deux parties, l'une réservée aux opérations et l'autre à la solution. Il faut de bonne heure habituer les élèves à la division abrégée. Pour éviter qu'ils ne copient les uns sur les autres, donnons-leur des numéros différents.

L'étude du nouveau tableau de lecture « poule » attire les éloges de toute l'assemblée.

Dans les leçons de chant, il est préférable de faire du solfège dans une séance et du chant dans une autre. Insistons sur la prononciation. Le texte doit donner lieu à des exercices de langue comme les autres poésies. Il faut aussi des exercices individuels ; sur ce rapport, il y a lieu de féliciter l'école de Granges.

M. Robadey, rév. curé, nous fait remarquer la nécessité du solfège.
« Le solfège, dit-il, est la grammaire du chant. »

La prière finale « Souvenez-vous et cantique » a plu à toute l'assemblée. La sortie s'est effectuée avec un ordre parfait. Selon une excellente habitude, les filles sortent cinq minutes avant les garçons.

Après la séance, un vin généreux, offert par le conseil communal, amène les propos joyeux et les rires. Mais le soleil a déjà disparu derrière la cime du Pèlerin, il faut se quitter. Le train n'attend personne. On s'empresse de descendre à la gare. Heureusement que nous avions nos parapluies....., il ne fait pas bon arriver trop tôt à la gare de Granges.....

Morel JOSEPH, secrétaire.

Du vieux pays de Vaud, le 19 janvier 1903.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Pour une foule de raisons, toutes meilleures les unes que les autres, je n'avais pas l'intention de venir à nouveau sitôt vous importuner. D'abord, parce que mes occupations, en ce moment nombreuses et pressantes, ne me permettent pas de faire l'école buissonnière. En second lieu, je me fais scrupule d'occuper dans vos colonnes une place que d'autres occuperaient plus utilement. Mais deux malheureuses coquilles qui se sont glissées dans mon dernier article m'obligent à venir, contre mon gré, frapper encore une fois à votre porte.

En exprimant le vœu de voir notre revue faire une petite place à des communications littéraires, j'ajoutais que j'y avais lu autrefois de timides *essais poétiques*, le compositeur me fait dire des *essais pédagogiques*, expression qui constitue, étant donné le contexte, un non-sens que je ne crois pas devoir laisser passer. A ce sujet, je constate avec plaisir que ce désideratum a déjà reçu, dans les derniers numéros du *Bulletin*, un commencement de réalisation. On ne saurait refuser un encouragement à votre correspondant qui, dans ses heures de loisir, aime la douce flânerie dans les sentiers fleuris du Parnasse, et l'on prête une oreille attentive aux accords de son luth.

Enfin, en terminant mon précédent article, je me résignais d'avance à voir ma prose mise en quarantaine. Le mot *prose* a été remplacé à l'atelier par celui de *phrase*. Une phrase en quarantaine ! cela a quelque chose d'étrange. Les puristes pourraient me reprocher, non sans raison, d'abuser de la métonymie.

Ce sont là, à côtés des coups plus redoutables de la critique et de la contreverse, les petites misères auxquelles s'exposent ceux qui s'avisent de faire imprimer, noir sur blanc, leurs impressions et leurs pensées.

Sur ce, j'ai l'honneur, Monsieur le Rédacteur, de vous présenter mes respectueux hommages.

Placidus.



Chronique scolaire

Fribourg. — † *M. Alexis Bourqui.* — Le 28 janvier est décédé à Fribourg, à l'âge de 77 ans, M. Alexis Bourqui, officier d'état civil.

Ses classes primaires et secondaires achevées, M. Bourqui se voua aux études juridiques, qu'il compléta aux Universités de Zurich et de Munich.

L'honorable défunt occupa différents postes dans l'administration cantonale. En 1874, le Conseil d'Etat le nomma préfet du district du Lac. Il remplit les fonctions de cette magistrature durant 13 ans et se fit surtout apprécier dans le domaine scolaire.

Fils d'un instituteur, M. Alexis Bourqui suivait avec une attention soutenue la marche des idées pédagogiques et se sentait de l'inclination pour les fonctions de l'enseignement.

En 1858, le Conseil d'Etat le nomma professeur de langue française et de géographie dans la section industrielle du Collège Saint-Michel. Après 10 années d'enseignement dans le canton de Fribourg, M. Bourqui fut appelé par le gouvernement de Berne au poste de directeur et de maître principal à l'école industrielle de Delémont, qui venait d'être fondée. Il rentra dans son canton au bout de six ans.

M. Alexis Bourqui assistait volontiers aux assemblées générales de la Société fribourgeoise d'Education. Il n'y prenait jamais la parole hors de propos ; aussi, ses avis judicieux étaient-ils toujours écoutés avec déférence et fort appréciés.

M. Bourqui a composé, en 1876, un petit traité intitulé : *Notions sur la Constitution politique du pays*. Cet ouvrage, refondu par son auteur, en 1884, est encore en usage dans les écoles du canton de Fribourg.

M. Alexis Bourqui était un ami des livres. Il avait l'esprit fin et cultivé, un caractère simple et affable qui lui attirait de nombreuses et discrètes sympathies.